



DOCUMENT FOURNISSEURS · RÉFÉRENCE ECOVADIS

Code de Conduite

RSE Fournisseurs

Exigences éthiques, sociales, environnementales et de sécurité applicables aux fournisseurs, sous-traitants et prestataires de Bemaco.

BEMACO

Béton — Matériaux et Constructions SNC

Version 1.0 · Date d'effet : juin 2026

Référence : COD-FOUR-2026-001

PRÉAMBULE

Notre engagement, votre adhésion

Le présent Code de Conduite RSE Fournisseurs (ci-après le « Code ») exprime les exigences que Bemaco attend de l'ensemble de ses fournisseurs, sous-traitants et prestataires de services (ci-après désignés collectivement le « Fournisseur »).

Bemaco — Béton, Matériaux et Constructions SNC — est une entreprise française du Groupe URANO spécialisée dans la fabrication et la pose d'éléments en béton préfabriqué. Nos achats représentent la part la plus significative de notre empreinte économique, sociale et environnementale : c'est pourquoi nous attendons de nos partenaires une exigence éthique et opérationnelle au moins équivalente à la nôtre.

Le Code s'inscrit dans le prolongement de :

- la Politique d'Achats Responsables Bemaco ;
- le Code de Conduite Bemaco « Agir ensemble avec intégrité au quotidien » ;
- la Charte RSE Bemaco et la Politique RSE Groupe URANO.

Il fonde ses exigences sur :

- les Conventions fondamentales de l'OIT ;
- la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;
- la loi Sapin II du 9 décembre 2016 et la loi sur le devoir de vigilance du 27 mars 2017 ;
- la loi Wasserman du 21 mars 2022 sur la protection des lanceurs d'alerte ;
- les normes ISO 20400 (achats responsables), 26000 (RSE), 14001 (environnement), 45001 (santé/sécurité).

L'adhésion au présent Code est requise pour toute nouvelle relation contractuelle avec Bemaco. La signature du Code par le Fournisseur engage l'ensemble de ses entités, salariés, sous-traitants et chaîne d'approvisionnement amont.

01 Éthique et intégrité

Le Fournisseur conduit ses activités avec la plus stricte intégrité. Il s'engage en particulier à :

- respecter l'ensemble des lois, règlements et conventions internationales applicables à son activité ;
- appliquer une tolérance zéro à l'égard de la corruption sous toutes ses formes (corruption active et passive, trafic d'influence, paiements de facilitation) ;
- interdire à ses collaborateurs d'offrir, de solliciter ou d'accepter tout cadeau, invitation ou avantage de nature à influencer ou à pouvoir paraître influencer une décision d'affaires ;
- déclarer et prévenir tout conflit d'intérêts impliquant un collaborateur Bemaco (lien familial, intérêt financier, ancien collaborateur) ;
- respecter les règles de la concurrence loyale et s'abstenir de toute entente illicite, fixation de prix concertée ou échange d'informations sensibles avec des concurrents ;
- respecter le secret des affaires et la confidentialité des informations échangées avec Bemaco ;
- tenir une comptabilité fidèle et transparente, conserver les pièces justificatives et autoriser tout audit de conformité raisonnable.

02 Droits humains et conditions de travail

Le Fournisseur respecte la dignité de chaque personne employée directement ou indirectement. Il s'engage à :

- interdire toute forme de travail forcé, servile, en servitude pour dette ou résultant de la traite des êtres humains ;
- respecter la Convention de l'OIT n°138 et n°182 — aucun enfant de moins de 15 ans ne peut être employé, et tout jeune travailleur fait l'objet d'une protection renforcée ;
- garantir l'absence de toute discrimination liée à l'origine, au genre, à l'âge, au handicap, à l'orientation sexuelle, à la religion, aux opinions politiques ou à l'appartenance syndicale ;
- prévenir et sanctionner tout harcèlement moral ou sexuel ;
- respecter la liberté d'association et le droit effectif de négociation collective ;
- verser à ses salariés une rémunération au moins égale au salaire minimum légal applicable et permettant de couvrir les besoins essentiels ;

- respecter la législation locale relative aux temps de travail, aux repos hebdomadaires, aux heures supplémentaires et aux congés.

03 Santé et sécurité

La protection de la santé et de la sécurité des personnes est une priorité absolue. Le Fournisseur s'engage à :

- fournir un environnement de travail sûr, identifier et évaluer les risques professionnels, et déployer des mesures de prévention adaptées ;
- lorsqu'il intervient sur un site Bemaco, respecter scrupuleusement les consignes de sécurité, les plans de prévention et les permis de travail applicables ;
- assurer la formation initiale et continue de ses collaborateurs aux risques liés à leurs missions ;
- fournir et faire porter les équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires ;
- déclarer sans délai à Bemaco tout accident grave, presque accident ou situation dangereuse survenant sur un chantier ou site Bemaco ;
- lorsqu'applicable, viser et maintenir une certification ISO 45001 ou équivalent.

04 Environnement et décarbonation

Le Fournisseur intègre la performance environnementale dans la conduite de ses activités. Il s'engage à :

- respecter l'ensemble de la réglementation environnementale applicable (ICPE, déchets, eau, air, biodiversité) ;
- mesurer et réduire ses consommations d'énergie, d'eau et de matières premières ;
- réduire ses émissions de gaz à effet de serre (scopes 1, 2 et 3 lorsque pertinent) et transmettre, à la demande de Bemaco, les facteurs d'émissions de ses produits ou prestations ;
- privilégier l'économie circulaire : matériaux recyclés, recyclables, FDES, analyses de cycle de vie, allongement de la durée de vie des produits ;
- prévenir les pollutions, gérer ses déchets dangereux et non dangereux conformément à la réglementation, et favoriser leur valorisation ;
- respecter la biodiversité et limiter les impacts sur les milieux naturels lors de ses interventions ;
- lorsqu'applicable, viser et maintenir une certification ISO 14001 ou équivalent

05**Sécurité de l'information et confidentialité**

Le Fournisseur protège l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité des informations échangées avec Bemaco. Il s'engage à :

- respecter le RGPD et la législation applicable à la protection des données personnelles ;
- ne traiter les données personnelles qui lui sont confiées que dans le strict cadre de la prestation et selon les instructions documentées de Bemaco ;
- déclarer sans délai à Bemaco tout incident de sécurité affectant les données ou systèmes utilisés pour la prestation ;
- respecter la confidentialité des informations techniques, commerciales, industrielles et financières communiquées par Bemaco ;
- appliquer des mesures de sécurité organisationnelles et techniques proportionnées aux risques (contrôle d'accès, chiffrement, sauvegardes, sensibilisation).

06**Achats responsables en cascade**

Le Fournisseur déploie une démarche d'achats responsables vis-à-vis de sa propre chaîne d'approvisionnement. Il s'engage à :

- faire respecter les principes du présent Code par ses propres fournisseurs et sous-traitants ;
- exercer un devoir de vigilance raisonnable sur sa chaîne d'approvisionnement (origine des matières, conditions de production, conformité éthique) ;
- déclarer à Bemaco toute sous-traitance significative et informer du recours à un nouveau sous-traitant lorsqu'il intervient sur un site Bemaco.

SECTION 7**Signalement et lanceurs d'alerte**

Tout collaborateur du Fournisseur, comme toute partie prenante, peut signaler de bonne foi et sans crainte de représailles tout manquement avéré ou suspecté au présent Code, dont il aurait personnellement connaissance.

Le signalement peut être effectué :

- auprès du référent éthique du Fournisseur lui-même, ou ;
- directement auprès du dispositif Lanceurs d'Alerte Bemaco (lucie.dewailly@bemaco.fr) — conforme à la loi Wasserman du 21 mars 2022 — selon les modalités précisées sur le site bemaco.fr et dans l'annexe contractuelle « Conditions RSE Bemaco ».

Bemaco garantit la confidentialité de l'identité du lanceur d'alerte et l'absence de représailles. Tout manquement avéré peut faire l'objet de mesures correctives, voire d'une résiliation de la relation contractuelle.

SECTION 8

Modalités d'application

8.1 Adhésion et opposabilité

Le présent Code est annexé aux contrats conclus entre Bemaco et le Fournisseur. Il est également diffusé sur bemaco.fr et opposable à tout Fournisseur ayant accepté une commande Bemaco postérieurement à sa date d'effet.

Le Fournisseur s'engage à porter le Code à la connaissance de ses collaborateurs concernés et de ses propres sous-traitants intervenant pour le compte de Bemaco.

8.2 Évaluation et audit

Bemaco se réserve la faculté :

- d'évaluer périodiquement la conformité du Fournisseur au présent Code, par questionnaire, par échange documentaire ou par audit sur site ;
- de diligenter, à ses frais ou aux frais du Fournisseur en cas de manquement avéré, un audit indépendant chez le Fournisseur ou ses sous-traitants intervenant sur la prestation ;
- d'adresser au Fournisseur, en cas d'écart, un plan de progrès assorti d'un calendrier de mise en conformité.

8.3 Manquements et sanctions

Tout manquement au présent Code engage la responsabilité du Fournisseur. Il peut donner lieu, selon la gravité, à :

- une notification formelle avec demande de mesures correctives ;
- la suspension provisoire des commandes en cours ;
- la résiliation du ou des contrats sans indemnité, et l'exclusion du panel fournisseurs Bemaco ;
- le cas échéant, le signalement aux autorités compétentes.

8.4 Évolutions du Code

Bemaco peut faire évoluer le présent Code à tout moment pour tenir compte de l'évolution réglementaire ou de ses propres engagements RSE. La version applicable est celle publiée sur bemaco.fr à la date de chaque commande.

SECTION 9

Acceptation du Code

Le Fournisseur soussigné reconnaît avoir reçu, lu et compris le présent Code de Conduite RSE Fournisseurs Bemaco, version 1.0, et s'engage à le respecter dans le cadre de ses relations contractuelles avec Bemaco.

Raison sociale	
SIREN / SIRET	
Adresse	
Nom du représentant légal	
Fonction	
Date	
Lieu	

<p>POUR LE FOURNISSEUR Nom et qualité du signataire :</p> <p>Signature et cachet :</p>	<p>POUR BEMACO Marie de Salvador <i>Responsable QSE / RSE — Bemaco</i></p> <p>Signature :</p>
--	--

Ce document signé est à retourner à Bemaco — service Achats — par email à service.achats@bemaco.fr ou par courrier.